

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHONE

COMMUNE
D'ENSUES-LA-REDONNE

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le 17/04/2026
ID : 013-211300330-20260417-2026_19_CM-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION N°2026-19-CM

SEANCE DU QUATORZE AVRIL DEUX MILLE VINGT SIX

Début de séance à 18h35 .

PRESENTS :

Mesdames, Sophie BILLECI, Laetitia CLEMENT-ORTUNO, Modesty DECKERS, Karen DOSSETTO, Hélène FRANCESCHI, Catherine KERVAJAN, Aurélie POTIER DORCHY, Fabienne REMANT-DOLE, Valérie SALLES, Hélène VARRE, Louise VINCENZI.

Messieurs, Michel ILLAC, Jean-Pierre BENNATI, Maxime BERTO, Alain CASTEL, Constant COUTSOURAS, Philippe ERRERO, Robert FHAL, Christophe GLORIAN, John LANNE, Jean-Paul MAYOT, Yannik MOREL, Eric OLIVE, Jean-Michel OLIVE, Roger PURROY, Marcel TURCHIULI.

ABSENTS EXCUSES :

- *Madame Maryline BRU est absente et s'excuse, elle donne son pouvoir à Sophie BILLECI.*
- *Madame Sylvie ASENJO VANUCCINI*
- *Monsieur Ozkan KIZILDAG*

PRESIDENT DE SEANCE :

Monsieur Michel ILLAC, maire.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Jean-Pierre BENNATI a été nommé à l'unanimité, secrétaire de séance.

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 27

- *L'ordre du jour s'est achevé à 20h35.*

Objet : Affectation des résultats 2025

Monsieur Alain CASTEL rapporte :

Monsieur le Maire, sur la proposition de Monsieur *Alain CASTEL*, Adjoint en charge des « Finances, Budget, Affaires Générales, Développement Économique, Commerces de Proximité et Artisanat », soumet au Conseil Municipal le rapport sur l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2025.

L'affectation intervient après constatation des résultats, c'est-à-dire après l'arrêté des comptes constitué par le vote du compte financier unique.

Le résultat de la section de fonctionnement, s'il est positif, devra couvrir en priorité un éventuel déficit de fonctionnement antérieur, puis le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat est affecté de manière libre par l'instance délibérante.

Les résultats de l'exercice écoulé se présentent ainsi :

RESULTATS A LA CLOTURE 2025	
Section de fonctionnement	
Résultats de l'exercice 2025	1 437 238.94 €
Résultats antérieurs reportés (R002)	3 457 219.43 €
Résultat à affecter	4 894 458.37 €
Section d'investissement	
Solde d'exécution d'investissement 2025	- 501 190.26 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2024	1 701 267.98 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT (R001)	1 200 077.72 €
Solde des restes à réaliser 2025	- 3 047 680.00 €
Besoin de financement (1068)	- 1 847 602.28 €

Le calcul du besoin de financement correspond au solde d'exécution de la section d'investissement complété du solde des restes à réaliser. Aussi, il est proposé d'affecter le résultat positif dégagé par la section de fonctionnement de la façon suivante :

Affectation du résultat 2025	
Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 847 605.00 €
Ligne 002 Résultat de fonctionnement reporté	3 046 853.37 €

Entendu l'exposé du rapporteur :

Vu les articles L.1612-32 et L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2012- 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu le Titre 2 du Tome II de l'instruction comptable M57

Vu l'avis favorable à l'unanimité des membres présents de la commission n°6 « Finances, budget, Affaires générales, développement économique, commerce de proximité et artisanat » du 9 avril 2026.

Où le présent rapport et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

A la majorité des membres présents ou représentés,

→ Six abstentions :

*M. Philippe ERRERO- M. John LANNE - M. Jean-Michel OLIVE - Mme Aurélie POTIER-DORCHY-
Mme Hélène FRANCESCHI- M. Robert FHAL*

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme proposé ci-dessus.

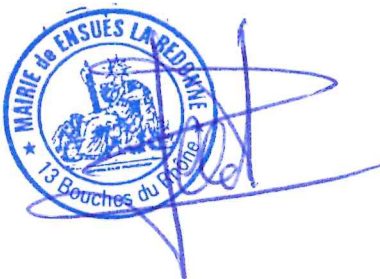
Le président de séance :

Le Maire

Michel ILLAC

Le secrétaire de séance :

Jean-Pierre BENNATI



A handwritten signature in blue ink, which appears to be "JP Bennati", is written over the printed name of the secretary of the session.